



Liste de contrôle Demande de visa Schengen

Voyage d'affaires, études,
ou manifestation culturelle
ou sportive

Cochez s.v.p. le but de votre voyage :

- Voyage d'affaires
- Etudes
- Manifestation culturelle
- Manifestation sportive

Nom : _____

Nationalité : _____

- > Pour chaque document, il faut fournir le document original ainsi qu'une copie.
- > Les documents doivent être présentés (ou traduits) en néerlandais, anglais, français ou espagnol.
- > Les demandes doivent être déposées par le demandeur en personne en présentant les documents suivants :

1. La demande

1.1 Formulaire de demande de visa Schengen dûment complété et signé. Oui Non Remarques | _____

2. Documents

2.1 Passeport ou autre document de voyage. Oui Non Remarques | _____

Attention :

- > Le passeport ou autre document de voyage doit être valide au moins 3 mois après la date de sortie de la zone Schengen.
- > Il doit comporter au moins 2 pages visa encore vierges.
- > Il ne doit pas dater de plus de 10 ans.

> Et une copie :

2.2 De la page comportant les données personnelles. Oui Non Remarques | _____

2.3 Des visas antérieurs et la copie de tous les tampons d'entrée et de départ. Oui Non Remarques | _____

2.4 De la page des données personnelles des éventuels passeports précédents et de leurs visas. Oui Non Remarques | _____

> **Si le visa est destiné à un mineur voyageant seul ou accompagné d'un seul de ses parents, les documents suivants doivent être fournis :**

- 2.5 Extrait de l'acte de naissance du mineur. Oui Non Remarques | _____
- 2.6 Une pièce d'identité des deux parents comportant leur signature. Oui Non Remarques | _____
- 2.7 Autorisation des deux parents concernant le voyage du mineur. Oui Non Remarques | _____
- 2.8 Le cas échéant, la décision de justice attribuant l'autorité parentale à l'un des parents. Oui Non Remarques | _____
- 2.9 Le cas échéant, autorisation d'absence délivrée par l'école du mineur. Oui Non Remarques | _____

3. Justificatif de séjour légal

- 3.1 Justificatif de séjour légal dans le pays où la demande de visa est déposée, par exemple un passeport, un visa ou un permis de séjour. Le permis de séjour doit encore être en cours de validité au moins 3 mois après le départ de la zone Schengen. Oui Non Remarques | _____
- 3.2 Le cas échéant: un permis de travail. Oui Non Remarques | _____

4. Photo d'identité

- 4.1 Photo d'identité conforme aux critères néerlandais et la photo, datant de 6 mois au maximum, doit montrer une ressemblance évidente. Oui Non Remarques | _____
- > Voir : <https://www.government.nl/documents/leaflets/2015/01/21/photomatrix-guidelines-2007>

5. Justificatifs de voyage

> **Attention :** veiller à ce qu'il soit possible d'annuler la réservation.

- 5.1 Plan de voyage (il faut fournir la réservation, vers et depuis la zone Schengen, à votre nom et non les titres de transport). Oui Non Remarques | _____
- 5.2 Justificatifs concernant le but du voyage (affaires, manifestation culturelle ou sportive). Oui Non Remarques | _____
- 5.3 Réservation hôtelière, le cas échéant. Oui Non Remarques | _____
- 5.4 Invitation récente de l'entreprise ou de l'organisateur de la manifestation constituant l'objet du voyage aux Pays-Bas. Oui Non Remarques | _____
- 5.5 Attestation de l'employeur précisant votre fonction et votre salaire, ainsi que le but et la durée de votre voyage. Oui Non Remarques | _____
- > Les documents fournis doivent permettre de savoir qui assume les frais du voyage et où vous résidez durant votre séjour.
> Si vous êtes entrepreneur, vous devez fournir votre numéro fiscal, votre licence d'entrepreneur ou une copie de votre avis d'imposition sur le revenu.
- 5.6 Documents laissant présager votre retour dans votre pays à l'issue du voyage. Oui Non Remarques | _____

> **Par exemple :**

- déclaration de l'employeur, contrat de travail ou toute autre donnée attestant un emploi dans le pays d'origine ;
- document attestant que vous suivez une formation dans le pays d'origine ;
- document attestant que vous avez des enfants scolarisés dans le pays d'origine ;
- document attestant que vous possédez une résidence ou un autre bien immobilier dans votre pays d'origine ;
- document attestant que vous avez des personnes à charge dans votre pays d'origine.

6. Preuve d'assurance maladie

> **Document officiel de l'assureur prouvant que :**

6.1 L'assurance est souscrite à votre nom.

Oui Non Remarques |

6.2 Elle est valable dans l'ensemble de l'espace Schengen et pour la durée totale du séjour.

Oui Non Remarques |

6.3 Les frais médicaux sont couverts à concurrence de 30 000 euros minimum. L'assurance couvre notamment les frais de soins médicaux ou hospitaliers d'urgence et ceux de rapatriement, y compris en cas de décès.

Oui Non Remarques |

> Si votre assureur ne fournit pas de document officiel à votre nom comportant ces informations, vous devez souscrire une assurance voyage auprès d'un autre prestataire.

7. Visa

7.1 Visa, permis de séjour ou passeport permettant l'entrée dans votre pays de destination après le voyage dans l'espace Schengen.

Oui Non Remarques |

8. Paiement

8.1 Paiement des frais de visa lors du dépôt de la demande.

Oui Non Remarques |

Tenez compte des remarques suivantes ;

- Vous ne serez pas en possession de votre passeport pendant le processus de demande de visa.
- La demande de visa pourra être refusé si le dossier ne contient pas tous le documents mentionnés dans la liste de contrôle.
- Des documents complémentaires pourront être demandé par les autorités compétentes.
- Les frais de visa sont non-remboursables, aussi en cas de refus.